



## LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## La BEAC recommande les achats par paiement électronique

Maxime Serge MIHINDOU Libreville/Gabon

DANS un communiqué rendu public le mercredi 15 avril 2020, le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli, recommande aux citoyens et résidents de la zone Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) de privilégier les achats par paiement électronique pour contribuer à la lutte contre le Covid-19. "Dans les dépenses quotidiennes et dans la mesure du possible, les moyens de paiement électronique devront être utilisés en lieu et place des espèces, afin de réduire les risques de contamination inhérents à la manipulation des espèces, facteur de non distanciation sociale", conseille M. Mahamat Tolli.

Depuis le 27 mars dernier, le

Comité de politique monétaire (CMP) soutient l'initiative d'inviter les fournisseurs des services de paiement à baisser les coûts des transactions de monnaie électronique et de paiements digitaux dans la zone Cemac qui comprend le Cameroun, le Congo, la Centrafrique, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. Le CMP exige aussi aux établissements de crédits de garantir la fourniture de l'ensemble des services habituels à leur clientèle et de renforcer les opérations de banque à distance. Le gouverneur de la BEAC précise que toutes ces mesures visent à accompagner les pouvoirs publics des Etats membres de la Cemac dans la lutte contre la propagation du coronavirus, en encourageant la population à pratiquer la distanciation sociale et à privilégier l'utilisation des paiements digitaux ".



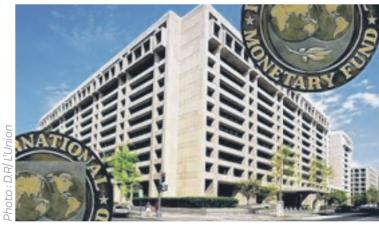
La BEAC et son gouverneur Abbas Mahamat Tolli pensent que les paiements électroniques contribuent à freiner la propagation du Covid-19.

## Afrique subsaharienne : les quatre conseils du FMI pour lutter contre le covid-19

MSM (Source: Ecofin) Libreville/Gabon

ANS son dernier rapport sur les perspectives économiques pour l'Afrique subsaharienne, le Fonds monétaire international (FMI) donne quatre conseils qu'il juge prioritaires, pour apporter une réponse efficace à la pandémie de coronavirus. "Il est urgent de prendre des mesures décisives pour limiter les pertes humaines et économiques et protéger les plus vulnérables", fait savoir l'institution basée à Washington.

Le premier conseil est logiquement celui de préserver les vies humaines. Le FMI pense que les pays doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir, et cela par tout moyen, pour s'assurer que la prise en charge sanitaire de la pandémie soit effective et tournée vers la préservation des vies humaines. Le deuxième conseil est plus inhabituel. L'institution de Bretton Woods, souvent très rigoureuse en matière de subventions et de transferts publics, encourage les pays d'Afrique subsaharienne à effectuer des transferts directs aux ménages et aux entreprises. Elle suggère, pour cela, que les gouvernements puissent s'endet-



Fait inhabituel, le FMI encourage les transferts directs aux ménages.

ter, et que, une fois la menace du Covid-19 écartée, on puissse redéployer des efforts pour rendre la dette soutenable.

Le troisième conseil est celui de la stratégie monétaire. Ici, il est question pour les banques centrales d'assouplir au maximum la politique monétaire, en permettant aux établissements bancaires d'accéder plus facilement à la liquidité. Mais la stratégie monétaire sera différente selon les pays. Ainsi, il est recommandé aux pays à taux de change variable de laisser dévaluer leur monnaie, pour injecter le maximum de liquidités.

Le dernier conseil est celui de bien négocier les appuis inter-

nationaux afin de limiter les problèmes de balance de paiement. Ces conseils sont déjà mis en œuvre dans divers pays d'Afrique subsaharienne qui n'ont pas attendu le FMI, même si plusieurs Etats de la région se sont tournés vers l'institution pour avoir des ressources additionnelles.

Pour de nombreux experts, il n'est pas pertinent de mettre en place les solutions actuelles si elles ne sont pas bien structurées. L'ensemble des mesures prises visent déjà à répondre aux risques de contagion et à compenser les pertes de revenus. Mais l'après-Covid-19 ne semble pas encore au cœur des stratégies

## SANgel protège sa clientèle



Les responsables de SANgel ont pensé à leur clientèle en cette période de crise du Covid-19.

Jean MADOUMA Libreville/Gabon

ANS le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus au Gabon et de mise en application des mesures barrières édictées par l'OMS et le gouvernement gabonais, la Société alimentaire de la Nomba (SAN), communément appelée SANgel, a pris plusieurs mesures internes dans l'optique de préserver la santé de son personnel et de sa clientèle. Ainsi, à l'entrée de chaque magasin SANgel et au siège de l'entreprise à Soduco, des gels désinfectants sont mis à la disposition des clients et un marquage au sol permet de mettre en évidence la distanciation dans les files d'at-

Les employés les plus exposés (caisses, comptoirs, livraison) sont été équipés de masques et de gants, tandis que les horaires de travail ont été réduits, s'étalant désormais de 7h30 à 16h00.

Un partenariat avec la Fondation Sylvia Bongo Ondimba a également été scellé pour accompagner les familles les plus démunies, en cette période de confinement général.